

Informations de base	
2023/2712(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Normes techniques de réglementation pour la mesure de la liquidité spécifique des entreprises d'investissement	
Complétant <a href="#">2017/0358(COD)</a>	
<b>Subject</b>	
2.50.10 Surveillance financière	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
17/05/2023	Publication du document de base non-légal	<a href="#">C(2023)03157</a>	
17/05/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
31/05/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
25/08/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2712(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant <a href="#">2017/0358(COD)</a>
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ECON/9/12056

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	<a href="#">C(2023)03157</a>	17/05/2023	

